

Bureau du Comptable
à KIBUNGO

Procès - Verbal de situation de Caisse

169
Th

L'an MIL NEUF CENT SOIXANTE ET UN

le..... Trente et unième jour du mois.... Décembre.....
nous soussignés : (noms, initiales prénoms)....., comptable sortant ~~sorti~~
DE ZUTTER Luc......, comptable entrant ~~entrant~~ Existant
avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° ... 168

I.- DETAIL DE L'ENCAISSE

A. - Espèces	Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.....			
1000			
500	5.000	250.000	250.000
100	4.802	480.200	480.200
50	4.609	230.450	230.450
20	2.000	40.000	40.000
10	2.081	20.810	20.810
5	1.780	8.900	8.900
Pièces de Frs			
50			
5	8.395	41.975	41.975
2	3.222	6.444	6.444
1	125.472	125.472	125.472
0,50	12.930	6.465	6.465
0,20			
0,10			
0,05			



B. - Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailier): 90.523

B.d. Dép. factures diverses, et registre achat sur place vivres pour détenus, payes crédits ex, 61 insuffisant à régulariser en 1962

Total de l'encaisse..... Frs 1.301.239

II.- ARRET DES ECRITURES AU LIVRE DE CAISSE

Entrées de fonds : 4.312.237 Frs

Sorties de fonds : 2.897.623 Frs

Solde des écritures..... 1.414.614 Frs

III.- OPERATIONS RESTANT A REGULARISER 1434.614

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV.- ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n°.....du.....de frs.....

(1) Pour la remise :

Pour la reprise

(1) Visa de l'autorité ayant asséné sisté à la remise
reprise (Nom, initiales prénoms,
fonction).-

Le Comptable Territorial

DE ZUTTER

(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des finances.

Bureau du Comptable
à KIBUNGU

Procès - Verbal de situation de Caisse

L'an MIL NEUF CENT SOIXANTE ET UN

le..... Trente et unième jour du mois..... Décembre

nous soussignés : (noms, initiales prénoms)

....., comptable sortant
DE ZUTTER Luc.
 , comptable entrant **Existant**
 avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération comptabilisée au livre de caisse sous le N° ...168.....

I.-- DETAIL DE L'ENCAISSE

A. - Espèces	Nombre	Montant	Taux
Billets de Frs.....			
1000	5.000	250.000	250.000
500	4.802	480.200	480.200
100	4.609	230.450	230.450
50	2.000	40.000	40.000
20	2.081	20.810	20.810
10	1.780	8.900	8.900
Pièces de Frs			
50	8.395	41.975	41.975
5	3.222	6.444	6.444
2	125.472	125.472	125.472
1	12.930	6.465	6.465
0,50			
0,20			
0,10			
0,05			

B. - Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailler): 90.523

B.d. Dép. factures diverses, et registre achat sur place vivres pour détenus, payes crédits ex; 61 insuffisant à régulariser en 1962

Total de l'encaisse..... Frs 1.301.239

II.-- ARRET DES ECRITURES AU LIVRE DE CAISSE

Entrées de fonds : Frs

Sorties de fonds : Frs

Solde des écritures..... Frs

III.-- OPERATIONS RESTANT A REGULARISER

Recettes rejetées (total) Frs

Dépenses rejetées (total) Frs

IV.-- ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :
 n°..... du..... de frs.....

(1) Pour la remise :

Pour la reprise

(1) Visa de l'autorité ayant as-

sisté à la remise
 reprise (Nom, initiales prénoms, fonction) ..

Le Comptable Territorial

DE ZUTTER

(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des Finances.

R U A N D A - U R U N D I
SERVICE DES FINANCES

PROCES-VERBAL DE DEFICIT OU D'EXCEDENT DE CAISSE

L'an mil neuf cent soixante et un
le.... trente et unième jour du mois de décembre.....
Nous (1) ... DE ZUTTER, ...
..... Comptable Territorial 1023.....
après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour
avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de frs.. 4332.237.....
les sorties de fonds à la somme de frs.. 2897.523.....

et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de frs. 1434.614.....

Le montant de l'encaisse réelle est de frs. 1301.239.....

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente un (2) ... déficit de frs. 133.375... (en lettres).....
..... CEME . TRENTE . TROIS . MILLE . TROIS . CENT . SEPTANTE . CINQ . FRANCS

Raisons supposées de cette différence:

.....	Bâtournements a/. comptables.
Voir rapports	{ 1/. Bushogongera. St. Frs.	74.760
adm. en annexe	{ 2/. Kayijyamahé FRS.	43.950
.....	{ 3/. Kandekwe ... D. Frs.	14.665
		133.375

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus--

(3) Le Comptable Territorial
DE ZUTTER



- (1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant
(2) Déficit ou excédent
(3) Signature de l'agent verbalisant.

Mod.34-C-77B-A4-12-52.

Bureau du Comptable
.....
à ... ABBONDU

L'an
le jour du mois

BILL KAUF COMPT. SOCIALE ET UN.

..... nous soussignés : (noms, initiales prénoms)

Décembre

....., comptable sortant

..... **DE BUTTER**.

....., comptable entrant

avons établi comme suit la situation de la caisse après l'opération ~~comptabilisées~~ existante au livre de caisse sous le N°

I.- DETAIL DE L'ENCAISSE

168

A. - Espèces	Nombre	Montant	Totaux
Billets de Frs.....			
1000			
500			
100	5.000	250.000	250.000
50	4.802	480.200	480.200
20	4.609	230.450	230.450
10	2.000	40.000	40.000
5	2.081	20.810	20.810
	1.760	8.900	8.900
Pièces de Frs	50		
5			
2	8.395	41.975	41.975
1	3.422	6.444	6.444
0,50	2.472	125.472	125.472
0,20	12.930	6.465	6.465
0,10			
0,05			

B. - Valeurs et encaisses des sous-comptables (détailier):

90.573

B.d. Dép. factures diverses, et registre achat sur place vivres pour détenus, payes crédits ex; 61 insuffisant à régulariser en 1962

Total de l'encaisse.....frs

II.- ARRET DES ECRITURES AU LIVRE DE CAISSE

1.301.239

Entrées de fonds :frs

Sorties de fonds :frs

Solde des écritures.....frs

III.- OPERATIONS RESTANT À REGULARISER

Recettes rejetées (total) frs

Dépenses rejetées (total) frs

IV.- ENVOIS DE FONDS EN COURS DE ROUTE

Détail des envois pour lesquels l'accusé de réception n'est pas rentré :

n°.....du.....de frs.....

(1) Pour la remise :

Pour la reprise

(1) Visa de l'autorité ayant asséné sisté à la remise
reprise (Nom, initiales prénoms,
fonction).-

Le Comptable Territorial

DE BUTTER

(1) Mentions et signatures à remplacer éventuellement par celles du comptable d'une part et du fonctionnaire supérieur en inspection ou du contrôleur des Finances.

R U A N D A - U R U N D I
SERVICE DES FINANCES

PROCES-VERBAL DE DEFICIT OU D'EXCEDENT DE CAISSE

L'an mil neuf cent soixante et ...
le ... trente et unième jour du mois de décembre.....
Nous (1) ... ZUTTER
..... Comptable Territorial 4023
après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour
avons arrêté :

les entrées de fonds à la somme de frs... 4332.237
les sorties de fonds à la somme de frs... 2897.825

et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de frs. 1434.614

Le montant de l'encaisse réelle est de frs. 1301.235

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente un (2) ... déficit de frs 133.375 (en lettres)

... CING . TRENTE . QUATRE . MILLE . TROIS . CENT . DEUPLANTH . CINQ . FRANCS

Raisons supposées de cette différence:

... ,	Détournements n./ comptables
Voir rapports ,	{ 1/. Bushogongera et ... Frs. 24.760
adm. en annexe ,	{ 2/. Kayaliyambe frs. 43.950
..... *	{ 3/. Kandekwe ... , frs. 14.665
	133.375

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour,
mois et an que dessus--

(3) Le Comptable Territorial
DE ZUTTER

- (1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant
(2) Déficit ou excédent
(3) Signature de l'agent verbalisant.

Mod. 34-C-77B-A4-12-52.

PROCES-VERBAL DE DEFICIT OU D'EXCEDENT DE CAISSE

L'an mil neuf cent soixante et .
le..... jour du mois de...
époux et tenuçain

Nous (1) D.E. ZUTTER, L.L.C., R., 15,
..... C-7-7023.

après unification des écritures portées au livre de caisse de ce jour
avons arrêté : 11332

les entrées de fonds à la somme de frs. 4332.237
 les sorties de fonds à la somme de frs. 2.897.613
 et l'excédent des entrées sur les sorties à la somme de frs. 1434.674

Le montant de l'encaisse réelle est de frs. 13.07.239

Il résulte du rapprochement des chiffres ci-dessus que la caisse présente un (2) ...~~deficit~~...., de frs. 133.375. (en lettres).....
..... cent trente trois mille trois cent
..... deux mille cinq francs.....

Raisons supposées de cette différence:

Government's comp. docket	
<i>Vairappan</i> { 1) <i>Pachayangoww.</i> \$12	Frs	74760
<i>Ahinsa</i> <i>annexed</i> } 2) <i>Kayajamade</i>	Frs	43.950
3) <i>Thamshukw.</i> D	Frs	14.665
		133.375

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal aux jour,
mois et an que dessus--

(3)

C.-T. De Zoffler, L.

- (1) Nom, prénoms et qualité de l'agent verbalisant
 - (2) Déficit ou excédent
 - (3) Signature de l'agent verbalisant.

Mod. 34-C-77B-A4-12-52.

OBJET : Déficit Frs 43.950 détournement commis par le s/compt.
Kayijamahé à Nshiri.

Rapport Administratif.

L'an mil neuf cent soixante et un, le trente et unième jour du mois de décembre, Nous De Zutter Luc, C.T. 1023 à Kibungu, déterminons le déficit comme suit :

Le nommé Kayijamahé, receveur communal à Nshiri, percevait en qualité de s/comptable des sommes revenant à l'état et à la commune. Lors des événements au mois de septembre dernier le susnommé a abandonné le service commettant un détournement soit :

I. Impôts Indigènes:

A. Ex. 60

- a) acquits I.C. en justification chez le C.T. Etre : 47
acquits I.B. en justification chez le C.T. Etre = 68
- b) Acquits retrouvés I.C. = 37
I.B. = 67
- c) Acquits manquants et perçus

I.C. : 10 à 412,50 = 4.125 Frs
I.B. : 1 à 115 = 115 Frs

B. Ex. 61.

- a) quitt. à 420 frs - Perçu s.v. les écritures de 1207 à 1289 soit 83 quitt. à 420 Frs = 34.860 Frs
- b) quitt. à 1.020 frs - Perçu Q. N° 5005 =
1 x 1020 = 1.020 Frs
- c) quitt. I.B. à 110 Frs - perçu s.v. les écritures Q. N° 17 à 26 soit 10 quittances pour 14 têtes de bétail vaut 14 x 110 = 1.540 Frs

II. Livrets d'identité taxés 34 à 20 frs = 680 Frs

III. Cartes d'Ass. Médic.

Perçu pour 2 cartes N° 280 175 et 176 soit
2 x 80 = 160 Frs

IV. Taxe d'abbatage

quittances vendues s.v. écritures
37.326 à 37.354 soit 29 quitt. à 50 Frs = 1.450 Frs

Récapitulation argent détourné.	Frs
	4.125
	115
	34.860
	1.020
	1.540
	680
	160
	1.450
	<hr/>
	<u>43.950</u>

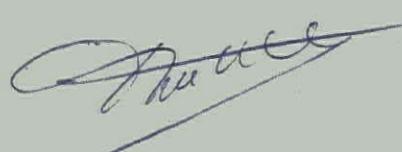
Arrêté à la somme de Quarante trois mille neuf cent cinquante francs.

Plainte a été déposée auprès de 1^oO.P.J. Staelgraeve (P.V. 235/St.)

Certifié sincère et véritable.

Le Comptable Territorial,

De Zutter, L.-



Détournement commis par le s/ Comptable
Rushogongerwa Straton
à
Rwinkwavu

RAPPORT ADMINISTRATIF

L'an mil neuf cent soixante et un le trente et unième jour du mois de décembre nous De ZUTTER, Luc Comptable de Territoire à Kibungu (1023) déterminons le déficit comme suit:

Le nommé Rushogongerwa,Straton,secrétaire indigène en qualité de s/comptable percevait des sommes pour l'Etat et les Communes à la Mine de la Géoruanda située à Rwinkwavu.

Lors des événements au mois de Septembre dernier le surnommé a abandonné le travail emportant des recettes en justification, soit:

I. Impôts Indigènes

A. Exercice 1960

a/ Acquits I.C. en justification chez le C.T.
Série 898.464 à 899.000 (557)

b/ Acquits retrouvés 898.588 à 899.000 (413)

c/ Acquits manquants 898.464 à 898587 (124) d'une valeur
de 124 x 412,50 = 51.150 frs.

B. Exercice 1961

a/ quittances C.P.L. à 420 en justification chez le receveur communal de Kayonza: Série 2.617 à 2988 (372)

b/ quittances retrouvées:
2653 à 2988 (336)

c/ quittances manquantes et perçues :
2617 à 2652 (36) d'une valeur de
36 x 420 = 15.120

===== quittanciers en justification chez le receveur communal de Remera:

a/ quitt. 1605 à 1784 (180)

b/ quitt. retrouvés
1614 à 1784 (171)

c/ quitt. manquants et perçues
1605 à 1613 (9)
d'une valeur de 9 x 420 = 3780

III. Murret: l'identité taxés en justification chez le C.T.
20 à 20 frs. = 400

III. Taxe radio en justification quitt. n° 16 et perçu la quitt.
n° 35 soit 1 x 160 = 160

IV. Taxe vélo 1

a/ en justification chez le C.T.
Série 1048501 à 600 (100)

b/ Plaques retrouvées
Série 1048584 à 600 (17)

c/ Plaques vélos vendues
1048501 à 583 soit: 83 x 50 = 4150

Récapitulation Frs. 51.150
15.120
3.780
400
160
4.150

74.760

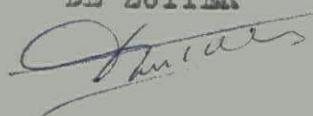
Arrêté à la somme de SEPTANTE QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE FRANCS

Plainte a été ~~faite~~ déposée auprès de l! C.P.J. Staelgaeve
C.P.V. 236/ St/

Certifié sincère et véritable

Le Comptable Territorial

DE ZUTTER



Détournement commis par le s/ comptable
KANDEKWE D.

RAPPORT ADMINISTRATIF

L'an mil neuf cent soixante et un le 31^e jour du mois de décembre , Nous De ZUTTER,L C.T. 1023 à Kibungu déterminons le déficit comme suit:

Le nommé KANDEKWE,D. commis du gouvernement, percevait en qualité de s/ comptable des sommes revenant à l'état et aux communes .

Aux cours du mois de décembre le surnommé a abandonné le service laissant son encaisse en déficit.

I Impôts Indigènes:

Exercice 1960

a/ Acquits en justification chez le C.T.
série 891533 à 891700 (168)

b/ Acquits retrouvés :
série 891567 à 891700 (134)

c/ Acquits vendus et perçus

891.533 à 891.566 =
 $34 \times 412,50 = \underline{14.025 \text{ frs.}}$

II Taxe radio.

Quitt. n° 33 en justification dont 4 quittanciers vendus entre le 2/1/61 et 17/6/61 soit :
 $4 \times 160 \text{ frs} = \underline{640}$

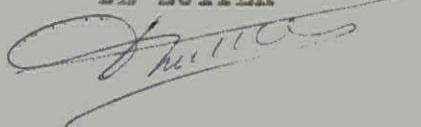
Arrêté à la somme de (14.025 + 640) QUATORZE MILLE SIX CENT SOIXANTE CINQ FRANCS.

Plainte a été déposée auprès de l'O.P.J. Staelgraeve (P.V. 253/St.)

Certifié sincère et véritable

Le Comptable Territorial

DE ZUTTER



OBJET. Décidé F.S 74.760

Oligolement commun pour
la ~~7/complete~~ Postongorawa, St.
d' Awinthawa

G.E.

Rapport Administratif

On a été enfin autorisé à faire la vente et la vente pour le moins de décembre pour Deuster, Le Comptable du Territoire à Yibang (7023) officiellement officiellement.

Le nom de Postongorawa, Station, n'a pas été évoqué dans la question de la vente pour l'état et les communautés à la mine de la Gouaniola ^{située à} Awinthawa.

Sur les documents on voit le 1er septembre dernier le nom de la station a été donné à la vente d'un fonds des marchés en justification, soit.

I Projets Motigines

AJ ex 60

a) acquis t. c. en justification chek C.T.

vers 898.000 à 899.000 (537)

b) acq. retrouvé 898.588 à 899.000 (473)

c) aq. manquants 898.464 à 898.587 (124)

d'une valeur de 124x470,50 = 57.750 f

B) ex 61

C.P.M. à 420 f

~~Il~~ aq. manquants en justification
~~Il~~ aq. le recouvre communal de Mayonza

- II af tirui 2677 à 2988 (372)
- a) ~~quitt.~~ retrouvis
2653 à 2988 (336)
- b) quitt. manquant et perçus
2677 à 2652 (36)
d'une valeur de $36 \times 120 = \underline{\underline{75.120}}$
- quittances en justification chez le receveur communal de Remiremont
- a) quitt. 1605 à 1784 (180)
- b) quitt. retrouvis
1674 à 1784 (177)
- c) quitt. manquant et perçus
1605 à 1613 (9)
d'une valeur de $9 \times 120 = \underline{\underline{3780}}$
- II Livrets d'individus ^{taxés} en justification chez le CT
~~20~~ ~~20~~ à 20 francs = 200 francs
- III ~~Quitt.~~ Taxe redevable
en justification avec quitt. N° 16
et perçus la quitt. N° 35 soit
 $1 \times 100 = \underline{\underline{100 francs}}$
- IV Taxe vilo's

Phyllospadix (P.V. 3615) *Phyllospadix*
var. *luteus* (L.) Greene
var. *luteus* Greene

Right-hand side has 57750
75.720 3780 100 160 41750
74.760 74.760
Actual sales volume figures

$$\sqrt{1750} = \sqrt{50} \times 83$$

(TL) 009 24858407 19
19

is a boy who found in

OBJET Visit Frs N. 665

Olivier government commis par
le 11 octobre Hendekwe D.

C.D.

Rapport détaillé

L'an mil neuf cent vingt et un
en, le 31^e jour du mois de octobre Nous
de l'Etat L.C.T. 7023 à Ribemont oliver-
mines la cléfist comme suit

Étienne HANDEKWE D. commis
du government ayant un constitutif
trough des sommes reçues à l'état
et ~~et~~ aux communautés
de cours de
Ribemont le dixembre de l'an mil neuf
cent vingt et un le service laissé faire
en ce que la cléfist

II Impôts protégés

~~Ex~~ Ex 1560

a) acquis au just of city le C.T.
n° 891567 à 891700 (168)

b) acquis au trouvés

n° 891567 à 891700 (134)

c) acquis vendus et perus

891533 à 891566 =

$34 \times 472.50 = \underline{\underline{16.085}}$

III Taxe réelie

OBSERVATION: Déficit Frs 413.950
élimournement commis par
le stcompt. Hayajama à
à Nshiri

6 et

Rapport Notar.

L'an mil neuf cent soixante et
un le trente et unième jour du mois
de déc. nous De Zutter, Luc P.T. 1023 à
Ridange déterminons le déficit comme
suit:

Le nommé Hayajama, receveur
communal à Nshiri percevait
en quotidiens le stcompt. des sommes
revenant à l'état et à la commune.

Sur ces revenus il faisait
sept dépenses le surnommé a aban-
donné le service commettant un
élimournement ~~justifié~~ non justifié.

I) Impôts Malgins

A) et C)

a) - acquit l.C. en justification
chez le c.t. à l'et 47

~~47~~

- acquit l.B. en justification
chez le c.t. à l'et ~~67~~ 68

b) acquit retrouvé l.C = 37
l.B. = 67

c) acquit mensuels et spécul

$$\text{I.C} \quad 10 \text{ à } 412,50 = \underline{\underline{4125}} \text{ fr}$$

$$\text{I.B} \quad 1 \text{ à } 775 = \underline{\underline{775}} \text{ fr}$$

$$\text{B} \quad \alpha 61$$

a) quitt. à 420 fr. (pour
70. du scindus de ~~7107~~⁷²⁸⁹ à 70)
soit 83 quitt. à 420 = 34860 fr

b) quitt. à 7020 fr

(pour 9. N° 5005 = 1x1020 = 1020 fr)

c) quitt. I.B à 710 fr

pour 7. du scindus

9. N° 17 à 26 soit
70 quittances pour ~~71~~ 4 tapis de
bitaid vont ~~74~~ 74x770 = 75410 fr

II. à vers le chamb' de taxi

$$341 \text{ à } 20 \text{ fr} = \underline{\underline{680}} \text{ fr}$$

III. Parkes at Ann. Molic.

(pour 2 car. N° 280 775-1770
70x1 2x80 = 760 fr)

IV. Taxe d'abbaye

quittances vendues au scindus
27.381 à 37.354 soit

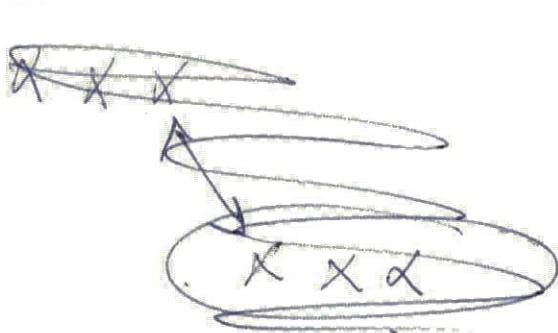
M Panokhwa IC. 4172.50 x 34 = 14.025

$$\text{Row 10} \quad 21 \times 160 = \underline{\hspace{2cm}} \quad 640$$

$$74.665$$

$$\begin{array}{r} \cancel{566} \\ 897534 \text{ or } 897566 - \\ \hline 74674 \end{array}$$

8975



Frankle Kure

X.-TC. 2060 2018 3444442.50-14025

A - radio 4/18/60

6210

74665

57

74674

Nashiri

X } L.C. uio soft 70x112,50 = 61125
X } L.B. uio 7x115 = 775

C. Ann. Rio /

$$2 \times 80 = 160$$

March 1st

$$26 \times 50 = 1300$$

$$+ \text{Lions} \quad 34 \times 20 = 680$$

D.C.P.M. 67

$$83 \text{ quart} \times 4.20 = 348.60$$

→ 人 2020 = 202.0

10. gen. 1st. F. B.

7017 74 taken at 770 = 7541.0

1960

143950

Rushangarunwa. 5/2.

18/4/61 in justification 5371C

retrouvé

473

en argent

724

- 898001 à 899.000

X 472,50

- 898588 à 899.000

51.750,00

473

vito's

83 p x 50 = 4.150

104850 - 583

100000 01' iohuntiki'

724 x 20 =

280

- 2.388 - 2588 ✕
- 2589 - 2788 ✕
- 2789 - 2988 ✕

à versi
per un à 2616.

6-1213/67

$$\begin{array}{r} 2652 \\ 2677 \\ \hline - 2.652 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 2652 \\ - 2676 \\ \hline 36 \\ + 1 \\ \hline 36 \end{array}$$

15° 258

$\{1, 1, 80\} \rightarrow 6$

$$\begin{array}{r} 40^{\circ} \\ \diagup 30^{\circ} \\ 15120 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 59.58^{\circ} \\ 17.12^{\circ} \\ \hline 36.00^{\circ} \\ 78.30^{\circ} \end{array}$$

16.0	11.1
2.9	2.2
7.0	4.0
3.2	1.9
0.0	0.0
4.0	5.9
X 57.750,00-	
X 4750,00-	
X 280,00-	
13.120,00-	

7605 - 1784

70.700,00
- 4.000,00
3.600,00
78.300,00

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000		1000 ✓
500		6500 ✓
100		1400
50		550 ✓
20		80 ,
10		40 ✓
5		4.135

Pièces de

50	-	
20	-	
5	4.135	✓
2	568	✓
1	5.417	✓
0,50	101	✓

Titres valant espèce

Total : 15.731

+ 5080 pour liste de tar. route 860

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

80.811 ✓

Excédent de caisse

F — Déficit

F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de

F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

RESIDENCE *Du Ryauelo*
TERRITOIRE *de Kibunen*

A.P.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent *seulement un* le *7 Novembre*
jour du mois de *Novembre*, Nous *versons l'argent*
(grade) *qui reviennent chez* nous trouvant à *TAHURI FR.*
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par *Dezutter*.

collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de *Kibunen* en date du et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

Acquis en justification lors du dernier décompte
Acquis restant aux mains du collecteur ce jour
Acquis distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Exercice en cours :

Acquis en justification lors du dernier décompte
Acquis restant aux mains du collecteur ce jour
Acquis distribués

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. à F =
I.S. à F =
I.B. à F =
.....

Total:

Exercice en cours : I.C. à F =
I.S. à F =
I.B. à F =
.....

Total :

C.P.M

7289
7207

920

88

82

1

83

420

34.860

C.P.M

1020

~~1000~~ quilt
N° 5005

1020

1540 $\sqrt{110}$
 i^{10}
940

(Ntiri)

1B

49

~~180-27~~

~~9728 a 26~~

108.800

$= 110$

220

3 2^o 220

5 2^o 110

110

6 2^o 110

110

7 2^o 110

110

8 2^o 220

220

9 2^o 220

220

10 2^o 110

110

7.5410

OPERATION CHANGE

(Déclaration de créance à établir en trois exemplaires)

Le Gouvernement du Ruanda-Urundi doit à Messieurs

ayant participé à l'opération change en Territoire de Kibungo la somme de 60 frs de 20 frs pour une journée de prestation.

Mibungu, le ... septembre 1960.-

Nous soussignés :

- 17 -

e 17

Chrysanthemum *leucanthemoides* *var.* *leucanthemoides*

089) = 0.7 \times 10^3

4008 29/11/16 07.000
= 07 x 017

1919-10-04

see \mathcal{L}^2 as initial, if you'd

001187 - 202387

✓ 2021

$$q \cos \alpha = 760$$

E. f_m $\sqrt{y^2}$

($\int_{\Omega} u^2 \Delta u \, dx + \int_{\Omega} u^2 \Delta v \, dx$)

$$SLL \stackrel{\text{Fusion}}{=} SLL \times L$$

$$10 \times 172.5 = 1725$$

$$\frac{0.05}{2} = 0.025 \quad \left\{ \begin{array}{l} 84197816178 \\ 84197816178 \end{array} \right\}$$

39.279.223-2

$\pm 3 = 137 - 565876$

10.190 N

République du Rwanda.
Prefecture Kibungo.

Commune Remera.

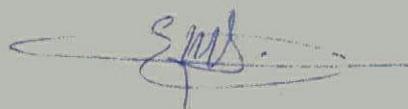
Objet
Quittances
à 420.

Remera le 22/12/61.

Conseil le Comptable T,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur Russhogomperwa strator avait reçu de la commune Remera, un quittance du 9^e 1605 à 1784 soit 1809.
Il en a distribué de 1605 à 1613 soit 9 quittances
pour lesquels il n'avait pas encore versé.
Veuillez agréer, Monsieur le C.T. l'expression
de ma considération distinguée.

Le Receveur communal - RABUKWANDI L.



42°
+ 9
/ 51°
27°

M. l'as. régis le 27-8-67.

Combination des moment
Olivourries par des 11 comb/tables

1) Tuy. Mol x 60

$$\text{C.P.M. } 108 \times 472,50 = 51,300$$

$$\text{I.B. } 7 \times 115 = 795$$

2) Tuy. Mol x 61

$$\text{C.P.M. } 128 \times 2120 = 53,760$$

$$\text{C.P.M. } 7 \times 1020 = 7,020$$

$$\text{I.B. } 74 \times 770 = 7,540$$

$$\text{Taxis vido's } 83 \times 50 = 4,150$$

3) Trochini & livr. 1/2

$$54 \times 20 = 1080$$

4) Taxe rod. 1/2

$$5 \times 180 = 800$$

5) Carter Am 1/2 sol.

$$2 \times 80 = 160$$

6) Taxe ~~vito's~~ marché

$$26 \times 50 = 1,450$$

733.375

Territoire du
Ruanda-Urundi

Résidence
Territoire
Bureau :

Réforme monétaire
au Ruanda-Urundi

Bordereau d'échange des billets

BILLETS PRESENTES.	
×	1000 =
×	500 =
×	100 =
×	50 =
×	20 =
×	10 =
×	5 =
TOTAL PRESENTE	

NOM
Izina bwite
Izina hamwe

PRENOM
Izina lya batismu
Izina ry'ubukristu

NOM du PERE
Izina lya se
Izina rya so

LIVRET D'IDENTITE | N°
Igitabo cy'umusoro | commune
Ikitabo c'ikori | umudugudu
ou komine

CARTE D'IMMATRICULATION :

délivrée à n° vol f°

Je certifie que les billets dont je demande l'échange m'appartiennent en propre
Nemeje ko amafranga nshaka guhinduza ali ayanje bwite
Nemeje yuko amafranga nshaka kuvunjisha ari ayanje bwite

Signature ou pouce
Sinyature cyanga igikumwe
Sinyature canke ikinkumu

RETIENUE EN DEPOT

Contre REÇU N°

A ECHANGER en Fr. R.U.

Signé pour réception des billets de la B.C.C.B.R.U.

Signature du préposé

Date

BILLETS REMIS (fr. R.U.).

×

1000 =

500 =

100 =

50 =

20 =

10 =

5 =

TOTAL REMIS : Fr. R.U.

Signature du préposé au paiement des billets de la Banque d'Emission du
Rwanda et du Burundi

Ex 60 1. 1. c

$$\begin{array}{r}
 124 \\
 34 \\
 70 \\
 \hline
 \cancel{47} \\
 472,50 \\
 \hline
 \cancel{47.413}7,50
 \end{array}
 \quad
 \begin{array}{r}
 52.150,00 \\
 \cancel{78.150,00} \\
 \hline
 \cancel{6930000}
 \end{array}$$

1. 3.

1. B

$$\begin{array}{r}
 7 \\
 775 \\
 \hline
 775
 \end{array}$$

Livestock

$$\begin{array}{r}
 80 \times 20 = 400 \\
 341 \times 20 = 680 \\
 \hline
 7080
 \end{array}$$

Ex 61

C.P.M.

$$83 + 45 = 128$$

$$412,0$$

$$34.86,0$$

$$15.12,0$$

$$3.780$$

$$\underline{53.760}$$

C.P.M.

$$7 \\ 7020$$

$$\underline{102,0}$$

1. B

$$74 \times 770 = 15210$$

Poultry

$$\begin{cases}
 7 \times 760 = 760 \\
 41 \times 760 = 3040 \\
 \hline
 800
 \end{cases}$$

All. Total

$$2 \times 80 = 260$$